Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Secrétariat général **Délégation à la mobilité et aux carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/DMC/2021-178** **10/03/2021**

Date de mise en application : 10/03/2021
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 09/04/2021
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Vacance des postes de :
- directeur départemental interministériel (DDETSPP de la Dordogne)
- directeur départemental interministériel (DDETS de la Drôme)
- directeur départemental interministériel (DDETSPP de l'Aveyron)
- directeur départemental interministériel (DDETSPP de la Haute-Vienne)

- Le poste de directeur départemental interministériel (DDETSPP de l'Yonne)
Journal officiel du 10/03/2021 (Texte n° 143)

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF DDT(M) DD(CS)PP

Au Journal Officiel paraissent périodiquement les appels à candidatures pour les postes de directeurs et directeurs adjoints (DDI et DDI adjoints). Afin de consolider la connaissance de cette information, il a été décidé que BO AGRI en soit un relais complémentaire.

Sont parus :

En DDETS(PP)

- Le poste de directeur départemental interministériel (DDETSPP de la Dordogne)
Journal officiel du 10/03/2021 (Texte n° 139)

- Le poste de directeur départemental interministériel (DDETS de la Drôme)
Journal officiel du 10/03/2021 (Texte n° 140)

- Le poste de directeur départemental interministériel (DDETSPP de l'Aveyron)
Journal officiel du 10/03/2021 (Texte n° 141)

- Le poste de directeur départemental interministériel (DDETSPP de la Haute-Vienne)
Journal officiel du 10/03/2021 (Texte n° 142)

- Le poste de directeur départemental interministériel (DDETSPP de l'Yonne)
Journal officiel du 10/03/2021 (Texte n° 143)

Modalités de candidature :
Pour connaître le délai et l'échéance de dépôt des candidatures, le descriptif du poste, la forme et le contenu du dossier de candidature ainsi que les différents contacts à prendre, se reporter au texte du Journal Officiel concerné cité ci-dessus.

La déléguée à la mobilité et aux carrières

Claudine LEBON